Nations Unies E/CN.6/2014/NGO/20

Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2013
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme
Cinquante-huitième session
10-21 mars 2014
Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXIe siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par Catholics for Choice, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

13-59767X (F)

Merci de recycler

Déclaration

Difficultés et réussites de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux femmes et aux filles : un point de vue catholique

Généralités

L'organisation Catholics for Choice définit et promeut une éthique de la sexualité et de la procréation fondée sur la justice, favorable au bien-être des femmes et respectant et affirmant l'aptitude des femmes et des hommes à prendre des décisions d'ordre moral au sujet de leur vie. Par son discours et ses activités de sensibilisation et de militantisme, l'organisation œuvre au sein d'un réseau mondial de catholiques partisans de la liberté de contraception et de procréation, en Afrique, en Amérique, en Asie et en Europe, et collabore avec des responsable politiques et des militants qui partagent ses objectifs partout dans le monde.

Introduction

Le développement économique et humain des femmes et des filles est une grande préoccupation pour les catholiques du monde entier. Nous avons conscience que les femmes et les filles restent nettement plus touchées par la pauvreté, ont peu accès à l'éducation et aux autres opportunités et sont par ailleurs beaucoup plus marginalisées que les hommes. Notre tradition religieuse nous enseigne de donner la priorité aux pauvres et de respecter la dignité de tous.

Les catholiques sont au premier plan de la mobilisation en faveur des droits fondamentaux des femmes et des filles, auxquelles ils fournissent une assistance, un soutien et des services essentiels. Toutefois, nous regrettons que les responsables hiérarchiques de notre Église aient institué dans les institutions dirigées par des catholiques des protocoles qui empêchent la pleine réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Ces protocoles sont fondés sur une interprétation la plus orthodoxe possible des enseignements catholiques sur les questions relatives à la condition de la femme, à la sexualité et à la procréation, qui est beaucoup plus conservatrice que celle à laquelle adhèrent la plupart des catholiques.

À maintes reprises, des représentants de la hiérarchie catholique ont utilisé les Nations Unies comme un forum pour enrayer les progrès des politiques de développement concernant les femmes et les filles. Cette approche hostile de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation ignore le soutien écrasant des catholiques comme des non-catholiques à ces normes internationales, qui ont été adoptées par 179 pays lors de la Conférence internationale sur la population et le développement et ont été confirmées par une écrasante majorité des États Membres. Les représentants de la hiérarchie catholique auprès des Nations Unies se sont efforcé de faire obstacle aux avancées dans le domaine de la santé et des droits en matière de procréation, efforts qui sont en contradiction avec les politiques adoptées par la communauté mondiale et les convictions de la majorité du milliard de catholiques dans le monde.

Objectif du Millénaire pour le développement 5 – Améliorer la santé maternelle

À l'échelle mondiale, l'accès insuffisant aux méthodes et aux informations de planification familiale est responsable d'un grand nombre des problèmes de santé maternelle. Les Nations Unies estiment que répondre à la demande non satisfaite de planification familiale pourrait permettre de réduire de presqu'un tiers le nombre de décès maternels. Selon le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), au moins 200 millions de femmes dans le monde souhaitent utiliser des méthodes de planification familiale, mais ne peuvent pas le faire parce qu'elles n'ont pas accès aux informations et aux services nécessaires.

Les femmes qui se rendent dans un centre de santé géré ou financé par la hiérarchie catholique se voient refuser l'accès au large éventail des possibilités actuelles en matière de planification familiale. Selon le Conseil pontifical pour la pastorale des services de la santé, les institutions catholiques gèrent 26 % des centres de soins de santé dans le monde, soit 117 000 centres de soins de santé et 18 000 pharmacies. Par conséquent, nombreuses sont les femmes qui ne peuvent pas obtenir les méthodes de planification familiale dont elles ont besoin. En outre, à cause des directives de la hiérarchie catholique, celles qui tombent enceintes des suites d'une agression sexuelle ne peuvent pas interrompre leur grossesse dans de bonnes conditions de sécurité dans une institution catholique et se voient fréquemment refuser une contraception d'urgence.

La réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 5, cible 5.A, qui consiste à réduire de trois quarts le taux de mortalité maternelle, a été freinée par la fréquence élevée des avortements non médicalisés. Selon les estimations du Guttmacher Institute, les complications des avortements non médicalisés représentent 13 % des décès maternels dans le monde. La très grande majorité de ces décès sont évitables, comme le démontrent les faibles taux de décès maternels résultant d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses dans les pays développés; ce sont les femmes excessivement pauvres des pays en développement qui meurent des complications de ces avortements non médicalisés. La position actuelle de la hiérarchie catholique consiste à s'opposer à l'avortement à tous les stades de la grossesse et quel que soit son motif, même lorsqu'il est nécessaire pour sauver la vie d'une femme. Les efforts de mobilisation de la hiérarchie catholique aux Nations Unies et dans d'autres instances ont fait obstacle aux tentatives visant à améliorer l'accès aux services d'avortement et, par conséquent, à diminuer les taux de mortalité maternelle, en particulier en Afrique et en Amérique latine.

Enfin, la pratique de la hiérarchie catholique consistant à accorder plus d'importance à la conscience des prestataires des soins de santé qu'aux besoins des patients empêche de nombreuses femmes et filles d'accéder aux services de planification familiale. Le personnel médical qui n'est pas d'accord pour fournir certaines prestations est autorisé à ne pas le faire, même en cas de situation grave. Cela arrive aussi bien dans des centres de santé catholiques que publics. Par comparaison avec le nombre relativement petit de membres de la hiérarchie de notre Église, le nombre de catholiques en désaccord avec la position consistant à privilégier les convictions des prestataires de soins de santé au détriment des besoins d'un patient est beaucoup plus élevé. Cette position est en contradiction avec les enseignements de la religion catholique relatifs au respect de la conscience individuelle et à la compassion. En outre, ces règles empêchent les prestataires qui

seraient prêts à dispenser des soins interdits par le Vatican à agir selon ce que leur dicte leur propre conscience.

Objectif du Millénaire pour le développement 6 – Lutter contre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Selon les estimations de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), environ la moitié des 40 millions de personnes vivant avec le VIH sont des femmes, et aujourd'hui dans le monde le rythme de contamination des femmes est plus élevé que celui des hommes. En Afrique sub-saharienne, 57 % des personnes vivant avec le VIH sont des femmes, les plus jeunes étant celles qui courent le plus de risques.

Les organisations d'obédience catholique sont les plus nombreuses parmi celles qui fournissent des soins aux personnes infectées par le VIH et le sida, un quart des soins de santé en matière de VIH/sida étant dispensés par des organisations et des infrastructures catholiques. La politique officielle de la hiérarchie catholique, qui refuse d'accepter l'utilisation des préservatifs pour lutter contre le VIH et le sida, augmente le risque de contamination pour les femmes et les filles. Les responsables catholiques ont à maintes reprises diffusé de fausses informations sur la fiabilité et l'efficacité des préservatifs, et les prestataires de soins de santé catholiques n'ont pas le droit d'en distribuer, ni d'encourager leur utilisation.

Contrairement à la position de la hiérarchie catholique, les catholiques du monde entier sont favorables à l'utilisation des préservatifs pour prévenir le VIH. Selon une enquête réalisée en 2007 par le cabinet d'étude indépendant Belden Russonello and Stewart auprès de 4 465 catholiques au Ghana, en Irlande, au Mexique, aux Philippines et aux États-Unis d'Amérique, 60 % des personnes interrogées dans chaque pays, voire plus, ont répondu « oui » lorsqu'on leur a demandé si elles pensaient qu'il fallait obliger les hôpitaux et les centres de santé catholiques financés par l'État à utiliser les préservatifs dans la prévention du VIH. En outre, la majorité des catholiques interrogés dans tous les pays, notamment 90 % des personnes interrogées au Mexique et 86 % en Irlande, ont approuvé le fait que « l'utilisation des préservatifs est en faveur de la vie car elle aide à sauver des vies en freinant la propagation du sida ».

Le Pape Benoît XVI lui-même a exprimé son désaccord avec une position totalement restrictive sur les préservatifs. Le 20 novembre 2010, selon le *Telegraph* (Royaume-Uni), lorsqu'on a demandé au Pape Benoît XVI si l'utilisation des préservatifs était acceptable, il a répondu que « dans certains cas, lorsque l'intention est de réduire le risque de contamination, cela peut quand même être un premier pas pour ouvrir la voie à une sexualité plus humaine, vécue autrement ». Malheureusement, un grand nombre de personnes, en particulier les femmes et les filles, n'ont pas encore suffisamment accès aux préservatifs qui leur permettraient de se protéger contre l'infection à VIH car dans la pratique, l'attitude de la hiérarchie catholique vis-à-vis des préservatifs reste inchangée. Par conséquent, les femmes et les filles qui dépendent des institutions catholiques pour leurs soins de santé se voient refuser l'accès aux préservatifs et aux informations sur ces derniers, ainsi que sur leur utilisation pour prévenir la transmission du VIH, sauf dans les cas où les travailleurs sanitaires décident de ne pas suivre les règles.

Sachant qu'en 2012, 1,6 million de personnes sont mortes de causes liées au sida et que 2,3 millions de nouveaux cas d'infection ont été recensés, l'interdiction

des préservatifs maintenue par la hiérarchie catholique est totalement déraisonnable. Chaque année, les groupes catholiques qui interdisent les préservatifs reçoivent des centaines de millions de dollars, d'euros et d'autres financements publics, souvent dans des zones où il n'y a pas d'autres prestataires de soins de santé. Les femmes et les filles vivant dans ces régions n'ont pas d'autre choix que de se priver de l'un des moyens les plus efficaces et avérés de prévenir l'infection à VIH. Le refus de la hiérarchie catholique de reconnaître les mérites des préservatifs pour la prévention du VIH constitue pour les femmes et les filles un sérieux obstacle à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement 6.

Conclusion

L'accès à des soins de santé sexuelle et procréative complets est vital pour la santé et le respect des droits fondamentaux des femmes et des filles. Pendant des décennies, les Nations Unies ont œuvré pour améliorer la santé maternelle et lutter contre le VIH et le sida. Malheureusement, ces efforts ont été freinés par l'opposition idéologique de la hiérarchie catholique aux bonnes pratiques en matière de santé publique. Il en va de la responsabilité des Nations Unies et des États Membres d'adopter et d'appliquer les cadres juridiques et d'action appropriés pour que les femmes et les filles puissent jouir de l'ensemble des droits de la personne. Dans le contexte de l'examen de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, Catholics for Choice en appelle à toutes les parties du système des Nations Unies pour qu'elles reconnaissent le tort causé aux femmes et aux filles par la résistance de la hiérarchie catholique à la pleine réalisation des droits en matière de sexualité et de procréation. En outre, nous demandons instamment aux Nations Unies de rejeter toute nouvelle influence exercée par la hiérarchie catholique et ses organisations affiliées, susceptible de limiter l'accès à ces services essentiels, d'importance vitale.